

Trésorier de syndicat

Les règles de transparence voulues par la CFDT ont trouvé un aboutissement dans la loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale. Obligeant ainsi les organisations syndicales à tenir et publier leurs comptes selon des règles précises et impactant plus particulièrement la fonction de trésorier. Cette formation permettra au trésorier de syndicat d'être mieux armé pour construire et conduire une politique financière en toute transparence dans les règles de fonctionnement de la CFDT et coordonnée avec la fonction comptabilité.



OBJECTIFS

- Clarifier la fonction et les responsabilités du trésorier de syndicat.
- Définir une politique financière au service de l'action syndicale.



PROGRAMME

- La fonction politique du trésorier et le sens de son action dans le respect des règles de fonctionnement interne
- Les modalités de fonctionnement avec le secrétaire général en interaction avec les membres de l'exécutif
- Les éléments clés de la loi sur la représentativité et les conséquences sur la réalité du trésorier
- La construction d'une véritable politique financière du syndicat en lien avec le projet du syndicat
- Le budget de syndicat et son suivi
- Les outils de gestion des syndicats au regard du rôle de trésorier (SCPVC, GASEL, TrésorSyndicat)



PUBLIC

- Trésoriers de syndicat rattaché à la CFDT Bretagne
- Secrétaires généraux de syndicat rattaché à la CFDT Bretagne



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Pédagogie active
- Livret stagiaire
- Échanges et travaux en grand groupe et sous-groupes
- Intervention du trésorier de la CFDT Bretagne



DURÉE
3 jours

DATES ET LIEUX

- 19 > 21 novembre 2025, Ploufragan (22)



TARIF

- 240 € / participant
- 96 € / participant dans le cadre d'un financement par un syndicat adhérent à l'Ifreb

• Prise en charge des frais de formation : syndicat •

